



Utilisation du sol 2012

Type d'utilisation

| Code | Description |
|-------------|--|
| 100 | Résidentielle |
| 101 | Résidence de 1 logement |
| 102 ou 112 | Résidence ou condo de 2 à 4 logements |
| 103 ou 113 | Résidence ou condo de 5 à 24 logements |
| 104 ou 114 | Résidence ou condo de 25 logements et plus |
| 200 | Commerciale |
| 300 | Bureau |
| 400 | Industrie |
| 500 | Institutionnelle |
| 510 | Institution économique |
| 520 | Institution non-économique |
| 600 | Parc ou espace vert |
| 700 | Utilité publique |
| 725 | Stationnement |
| 750 ou 760 | Rue ou ruelle |
| 800 | Agricole |
| 900 | Terrain vacant |
| 1000 | Hydrographie |
| 1100 | Golf |

Limite municipale

Mise en garde et limitations

Le présent document n'a aucune valeur juridique et est publié uniquement au profit du lecteur, à titre illustratif, sans aucune garantie d'exactitude. Il appartient à l'utilisateur de prendre toutes les précautions requises lors de son utilisation. La Communauté ne peut en aucun temps être tenue responsable des conclusions découlant de l'utilisation de ce document.

La codification des diverses classes d'utilisation du sol est propre à la Communauté et a été réalisée par une compilation semi-automatisée des meilleurs renseignements disponibles, soit les rôles fonciers 2012 des 82 municipalités du territoire, suivie d'une validation visuelle à partir des orthophotographies de juillet 2011. La classe d'utilisation du sol présentée représente donc l'utilisation principale, figurant sur ces documents officiels à l'échelle 2011 et ne tient pas compte du concept de matrice ou de focalisation de la situation par la suite.

Les limites des diverses zones d'utilisation proviennent de l'agrégation des limites du cadastre rénové du Québec, lorsque disponible, des limites de propriétés des matrices graphiques, lorsque disponibles, ou d'une digitalisation manuelle à partir des orthophotographies de juillet 2011.

Les toponymes proviennent de sources diverses, et malgré un effort de normalisation et de vérification auprès de plusieurs sites spécialisés, ils peuvent différer de la réalité.

Toute erreur ou omission peut être signalée à l'adresse de courriel signal@cmq.ca, afin de bonifier la prochaine version.

